

une usine à cancer à Méan-Penhoët ?

Le saviez-vous ?

- Du 15 juillet au 17 août une enquête d'utilité publique concernant l'implantation d'une usine dangereuse Rue de Trignac s'est tenue en toute discrétion.
- Courant septembre le rapport d'enquête est paru, autorisant le démarrage de l'activité au printemps 2016, malgré les risques et les nuisances pour le quartier et la population.

Souriez vous êtes pollués

Les risques liés à cette nouvelle activité sont nombreux

- Recrudescence des nuisances sonores et olfactives
- Transport et stockage de matières inflammables, explosives, et de déchets toxiques
- Rejets atmosphériques **cancérogènes** et **reprotoxiques** (risques pour le fœtus et la fertilité)
- Risques de pollution de la nappe phréatique, des fruits et légumes des jardins

Des zones d'ombre

Pourquoi une enquête d'utilité publique en catimini au cœur de l'été ?

Pourquoi le rapport de l'Agence régionale de santé, qui émet des réserves, n'est-il pas public ?

Pourquoi autoriser le démarrage d'une activité utilisant des produits cancérogènes dont l'un sera interdit en 2017 (le **Chromate de strontium**)

Il faut réagir !

Nos remarques lors de l'enquête sont restées sans réponses satisfaisantes, nos démarches vers la Mairie également. Peut-on accepter l'implantation d'une activité dangereuse au cœur d'un quartier d'habitation, exposant des personnes âgées à la santé fragile, des enfants (Ecoles, IME - Institut médico-éducatif, Maison de quartier...), et tout un chacun, résident ou travailleur du secteur ?

Réunion d'information Samedi 17 octobre à 10H
Maison de quartier de Méan-Penhoët, 1 rue E. Combes

Des habitantes et habitants du quartier
Contacts : vivreameanpenhoet@gmail.com

Le rapport d'enquête est disponible en Mairie, ou sur le site de la préfecture :
<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classees-ICPE2/Installations-Industrielles/SARL-RABAS-PROTEC-a-Saint-Nazaire>